

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC**

Séance du 03 mai 2023

NOMBRE DES MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil vingt-trois et le trois mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de PRANZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 25 avril 2023

Présents : Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Danielle BENELLI, Michel VALLADE, René FORT, Karine DEVAUT, Fanny MERCIER, Johann MOREAU, Vanessa CORBINEAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY, Evelyne PICHON

Excusés : Mme Carla DE OLIVEIRA, Mme Karine RONCIN et M. Arnaud TROUSSELIER

- Mme Carla DE OLIVEIRA a donné pouvoir à Mme Vanessa CORBINEAU
- Mme Karine RONCIN a donné pouvoir à M. Bernard TERRADE

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_05_04

**MISE EN PLACE D'UN STOP A L'INTERSECTION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 413 ET DE LA
ROUTE DES GRANDS CHAMPS**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L2213-1 ;

Monsieur le Maire propose de prendre un arrêté municipal permanent pour la mise en place d'un panneau STOP à l'intersection de la Route Départementale n°413 et de la Route des Grands Champs.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à la majorité,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal permanent pour la mise en place d'un panneau STOP à l'intersection de la Route Départementale n°413 et de la Route des Grands Champs.

POUR = 12 - CONTRE = 1 - ABSTENTION = 1

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Bernard TERRADE

